

**Cette note a pour objectif d'informer la communauté d'ITEM de l'AAP Interdisciplinarité lancé par A\*Midex et de proposer les contours pour y répondre, notamment via un :**

**Appel à Manifestation d'Intérêt, première étape avant la rédaction de projets détaillés.**

**Pour tenir compte des précisions apportées par A\*Midex lors du webinaire de présentation du 26 novembre 2021, la deadline pour envoyer votre AMI est reportée au dimanche 5 décembre 2021**

## **Contexte**

L'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM) est l'un des instituts d'établissement associant enseignement et recherche de haut niveau, créés par Aix-Marseille Université en 2020. Sa mission est de générer et de diffuser de nouveaux savoirs concernant les grands enjeux socio-environnementaux contemporains autour de la transition environnementale, de faire émerger des talents et d'attirer les meilleurs chercheurs.

ITEM se propose d'être un espace scientifique d'émergences, d'échanges et de transmission pour mettre en place de nouvelles manières de penser et d'agir pour aboutir à des actions allant dans le sens d'une « transition ». Ces actions devront s'inscrire dans le champ de la « pensée complexe » afin d'appréhender les questions environnementales en termes d'interactions socio-environnementales.

L'objectif d'ITEM est de tenir compte de la complexité des questions environnementales, ce qui implique notamment de dépasser les approches « technico-centrées », d'assumer et de rendre visible l'incertitude qui caractérise les solutions scientifiques, et de réfléchir à la portée des actions de la recherche dans la société.

Les Appel à Projets (AAP) de l'Institut ont pour objectif de répondre, par l'interdisciplinarité, à des enjeux sociétaux à caractère stratégique en lien avec la transition environnementale.

**L'AAP Interdisciplinarité lancé par A\*Midex le 18 novembre 2021 vient renforcer cette dynamique interdisciplinaire. Ciblant le périmètre des instituts d'établissement, il offre à ITEM de nouvelles opportunités en s'inscrivant en complémentarité avec les actions propres de l'Institut.**

**Afin de répondre à cet AAP, ITEM propose dès maintenant un Appel à Manifestation d'Intérêt, de format court, permettant de présélectionner des projets, des thématiques, et d'optimiser l'adéquation de ces projets avec les critères d'éligibilité et de sélection d'A\*Midex.**

## **Objectifs de l'appel à projets « Interdisciplinarité » 2021**

Les objectifs de l'AAP Interdisciplinarité lancé par A\*Midex sont :

- Soutenir un effort de structuration sur l'ensemble du site, en encourageant la promotion de l'interdisciplinarité interne des Instituts,
- Sélectionner et financer **des projets de recherche interdisciplinaires présentant aussi une forte valeur**

**ajoutée en termes de formation, et s'inscrivant dans le cadre de réponses à des grands enjeux scientifiques et sociétaux ;**

- Favoriser l'audace scientifique et la résolution de questions nouvelles par l'interdisciplinarité.

## **Qui peut candidater à l'AAP Interdisciplinarité ?**

- Le projet sera porté et piloté par un chercheur ou enseignant-chercheur titulaire et affilié à une unité de recherche du site d'Aix Marseille.
- Le projet doit impliquer au moins 2 labos d'ITEM de deux champs disciplinaires distincts. Il n'y aura toutefois qu'un seul porteur.

## **Budget et durée de l'AAP Interdisciplinarité :**

- Maximum 300 k€ pour chaque Institut au titre de l'AAP Interdisciplinarité
- Chaque Institut déposera jusqu'à 3 projets maximum
- Le montant minimal par projet est de 100 k€
- La somme des projets déposés par l'Institut ne doit pas excéder 300 k€
- La durée du financement par projet : 36 mois

L'aide allouée par la fondation A\*Midex sera mise à disposition du Responsable Scientifique et Technique du projet et de son unité de rattachement – gestionnaire du projet- sur une ligne budgétaire A\*Midex, sous réserve de la signature d'une convention attributive d'aide A\*Midex.

## **Dépenses éligibles :**

- Les dépenses de personnels de recherche non permanents sont éligibles **à l'exception des doctorants.**
- Les dépenses de fonctionnement et de missions sont éligibles.
- Les dépenses d'investissement spécifiques aux équipements de recherche sont éligibles dont la limite de 20% du montant global du financement attribué par A\*Midex.
- Les dépenses d'investissement éligibles sur financement A\*MIDEX concernent uniquement des dépenses pour des équipements spécifiques, en lien avec le projet (nécessaires à la mise en œuvre du projet scientifique/ de formation et à son caractère innovant), en dehors de toute dépense récurrente ou classique d'une unité de recherche ou composante.
- Matériel informatique : uniquement pour du matériel informatique spécifique à vocation scientifique/ pédagogique lié à l'exécution du projet – pour des projets justifiant des besoins particuliers de matériel informatique de par le contenu des activités scientifiques et pédagogiques mises en œuvre. Hors matériel bureautique.

## **Lien avec la formation :**

L'AAP Interdisciplinarité couvre l'ensemble des domaines de la recherche scientifique et tous les champs scientifiques dans le périmètre des instituts d'établissement. Les projets pourront concerner des recherches fondamentales ou plus finalisées.

Des liens entre les travaux de recherche et la formation sont souhaités.

## **Collaboration Inter-Instituts :**

Envisagée dans la 1ère version de l'AMI d'ITEM, cette collaboration n'est pas retenue dans le cadrage final d'A\*Midex. Le portage ne peut être fait que par un seul Institut.

Les collaboration inter-Instituts sont néanmoins possible sous réserve que le principe d'un portage unique soit respecté, et étant entendu que les financements accordés aux différents Instituts par A\*Midex dans le cadre de cet AAP ne peuvent se cumuler.

## Modalités de réponse à l'AAP A\*Midex :

**ITEM accompagnera les porteurs et coconstruira le projet final qui sera déposé à A\*Midex, selon les modalités suivantes :**

- Les chercheurs et enseignants-chercheurs intéressés par cet AAP envoient le formulaire d'Appel à Manifestation d'Intérêts à ITEM au plus tard le 05 décembre 2021
- A partir des propositions reçues, le ComEx d'ITEM fera émerger 6 projets (des rapprochements entre projets pourront être envisagés) , et élaborera avec les porteurs une présentation de chaque projet selon les critères d'A\*Midex
- Le Conseil d'Institut sélectionnera 3 projets sur les 6 présentés
- Le ComEx accompagne les porteurs des 3 projets sélectionnés dans la phase de rédaction de l'AAP selon les modalités d'A\*Midex.

## Calendrier :

### ▪ Calendrier AMIDEX




18 novembre 2021	Lancement de l'appel à projets par A*Midex (formulaire ITEM)
26 novembre 2021	Webinaire de présentation de l'appel à projets
28 février 2022	Date limite de dépôt des dossiers complets (format A*Midex) à A*Midex
Juin 2022	Labellisation par le Comité de Pilotage d'A*Midex
Juillet 2022	Communication des résultats
Septembre 2022	Démarrage des projets, sous réserve de conventionnement préalable (Date prévisionnelle)

### ▪ Calendrier ITEM

27 octobre 2021	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI)
05 décembre 2021 minuit	Réception des manifestations d'intérêt.
1 <sup>ère</sup> quinzaine de décembre 2021	A partir des propositions reçues, le ComEX organise les manifestations d'intérêt autour de 6 projets, une présentation de chaque projet sera élaborée.
Fin décembre 2021 /début janvier 2022	Le conseil d'institut sélectionnera 3 projets sur les 6 qui lui seront présentés.
Janvier 2022	Rédaction détaillée des 3 projets (Note aux auteurs à venir) en lien avec le ComEx d'ITEM. (Accompagnement et itérations)
28 février 2022	Soumission à AMIDEX des 3 projets détaillés soutenus par ITEM

## Quelles thématiques ?

Les propositions devront s'inscrire dans au moins un des 9 thèmes prioritaires de l'institut en abordant la question de la transition. Une attention particulière sera portée pour des projets abordant l'axe 3 d'ITEM (« **Résilience des sociétés face aux risques** ») et/ou des sujets en lien avec la « **ville durable et en transition** » (en référence à l'atelier qui a eu lieu le 8 juin dernier dans le cadre des journées ITEM), et/ou « **Contaminants émergents** ».

Axes	Thèmes de recherche		
 Analyse des changements socio-environnementaux	Biodiversité, fonctionnement des écosystèmes <b>[Résilience ...]</b>	Le cycle du carbone Approche intégrée <b>[Neutralité carbone ...]</b>	Ressource en eau <b>[gestion durable ...]</b>
 Gestion des ressources	Contaminations multiples <b>[Atténuation naturelle et risques à faible dose ...]</b>	Cycle de la ressource <b>[Recyclabilité – Eco. Circulaire ...]</b>	Environnement et Santé <b>[Exposome ...]</b>
 Résilience des sociétés face aux risques,	Caractérisation des risques et diversité des savoirs <b>[Compréhension des enjeux ...]</b>	Risques et territoires dans un contexte « multi aléas » <b>[gestion intégrée du risque ...]</b>	Expertise en tension et sciences participatives <b>[Rétroaction chercheurs / citoyens ...]</b>

## Liens avec les autres Instituts

Cette rubrique est supprimée du texte de cadrage suite à la réunion de présentation du 26 novembre 2021.

Il est rappelé toutefois que des collaborations avec d'autres Instituts peuvent être envisagées et financées par ailleurs, ou entrer dans le cadre de cet AAP mais sans financement additionnel. Le projet peut aborder des thématiques en lien avec d'autres instituts et/ou des unités appartenant à d'autres instituts

## Critères d'éligibilité et d'évaluation des manifestations d'intérêt par le ComEX d'ITEM :

Thématique scientifique en lien avec ITEM (cf page 2)

Projet abordant la question de la transition environnementale.

## Critères d'éligibilité et d'évaluation des projets par AMIDEX

A ce stade, les critères d'éligibilité et d'évaluation des projets définis dans l'AAP Interdisciplinarité d'A\*Midex, qui servent à orienter les porteurs de projets dans leur appel à manifestation d'intérêts sont :

### ▪ **Critères d'éligibilité :**

- Chaque projet devra être porté par un chercheur, ou enseignant-chercheur titulaire du site Aix-Marseille qui en assurera la coordination et la mise en œuvre
- Chaque projet devra impliquer plusieurs champs disciplinaires (au moins deux) dans le périmètre de l'Institut
- Le budget de chaque projet sera au minimum de 100 k€. Les dépenses devront correspondre aux critères d'éligibilité d'A\*Midex (voir section "dépenses éligibles")
- La durée maximale de chaque projet sera de 36 mois
- L'unité de recherche de rattachement de chaque porteur sera en capacité d'assurer la gestion financière du projet
- Chaque projet sera accompagné d'une lettre du RST d'instituts d'établissement au nom du conseil d'institut, présélectionnant les projets accompagnés d'une description de sa dimension interdisciplinaire, qui sera explicitée. L'institut doit argumenter en quoi le projet est un plus pour sa communauté, et renforcera l'institut.

## ▪ **Critères d'évaluation**

Tous les projets éligibles sont soumis à une double notation par deux experts académiques.

1) **Une notation** répondant aux 3 critères, pondérés par des coefficients :

- **Qualité et ambition du projet (note/5 coef 4)**  
*Caractère interdisciplinaire du projet pour le site Aix-Marseille impliquant plusieurs champs disciplinaires ; définition de l'interdisciplinarité donnée par le porteur de projet et pertinence de la combinaison de disciplines mobilisées au regard des objectifs du projet, Caractère innovant ; audace scientifique et résolution de questions nouvelles par l'interdisciplinarité, Qualité et adéquation de l'équipe interdisciplinaire définie pour le projet (notamment expérience de projets similaires et connaissance des problématiques de l'interdisciplinarité)*
- **Modalités de mise en oeuvre (note/5, coef 4)**  
*Interactions et accompagnement du projet par l'institut d'établissement Capacité à développer des approches interdisciplinaires en adéquation avec le plan de travail, Qualité et cohérence du projet (programme défini d'activités, description des activités et moyens, de l'organisation du projet, de sa gestion dans la durée, des outils mis en place pour favoriser l'intégration interdisciplinaire et sa mesure),*
- **Impact et retombées du projet (note/5, coef 2)**  
*Apports potentiels des projets à l'écosystème, clarté des apports et résultats interdisciplinaires attendus ; Amélioration de la position des projets du site Aix-Marseille dans les programmes nationaux et européens, internationaux*

Chaque critère reçoit donc une note sur 5

Une note finale sur 50 est rendue

2) **Une recommandation globale**

Les experts attribuent au projet une lettre qui illustre sa recommandation globale de le financer ou non :

- A : projet à retenir en priorité
- B : bon projet, mais des réserves
- C : projet insuffisant, à retravailler

## **Comment candidater ?**

Déposer une proposition (AMI) avant le 05 décembre 2021 minuit (formulaire en pièce jointe)

Envoi de cette manifestation d'intérêt à Sophie Pekar ([sophie.pekar@univ-amu.fr](mailto:sophie.pekar@univ-amu.fr))

## **Liens utiles**

Lien vers le formulaire AMI de ITEM : <https://www.univ-amu.fr/fr/media/15210>

Lien vers l'AAP A\*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/lancement-de-lappel-projets-interdisciplinarite-2021>